

## Proposition pour le niveau collège :

### Etude de document, rédaction d'un texte explicatif

**Objectif de la séance :** analyser le document (témoignage), identifier et comprendre le processus génocidaire ; rédiger un texte explicatif.

**Compétences travaillées :**

- se repérer dans le temps : mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée, identifier ruptures et continuités chronologiques ;
- raisonner : poser des questions, se poser des questions à propos d'une situation historique ;
- analyser et comprendre un document : identifier le document et son point de vue particulier, extraire des informations ;
- pratiquer différents langages : écrire pour construire sa pensée, son savoir, pour argumenter.

**Documents :**

Septembre 1915 : publication par le journal allemand, *Sonnenaufgang* d'une lettre, datée du 12 juillet 1915 et rédigée par la sœur L. Mohring, missionnaire allemande, décrivant son voyage de Bagdad aux passes de l'Amanus. In *Le Traitement des Arméniens, op. cit.*, document 71, p. 501-504.

**Mise en œuvre :**

*La séance est réalisée en salle multimédia. Les documents sont mis à disposition sur l'ENT, les questions sont posées à l'aide de l'exerciseur itslearning.*

1. Repérage des 2 témoins sous la forme d'un tableau à deux entrées (faire copier et coller les extraits par les élèves)

→niveau 1 : à partir du texte, identifie les 2 témoins. Remplace dans un tableau ce que dit chacun des témoins

→niveau 2 : complète le tableau en associant les extraits à chaque témoin.

→niveau 3 : tableau fourni : à qui associez-vous chaque partie du texte ?

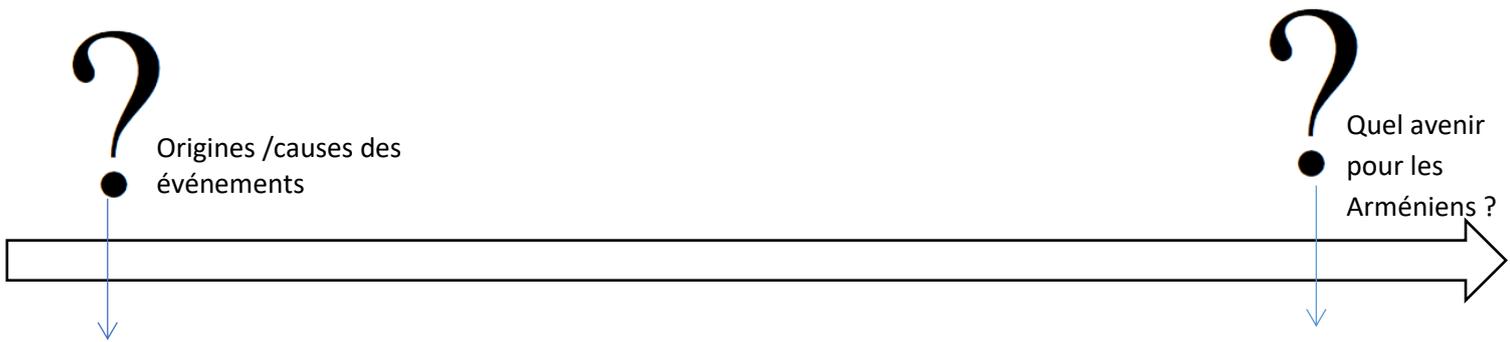
2. Carte de l'Empire ottoman + texte : souligne/repère les lieux évoqués dans le document
3. Contexte : quels éléments des témoignages rappellent que l'Empire ottoman est en guerre ? contre qui ?
4. Identification des points de vue : relève deux phrases : la première doit montrer que les événements sont vécus par l'Arménienne ; la deuxième que les événements sont observés par l'Allemande.
5. Résume les événements auxquels sont confrontés la jeune Arménienne (court texte, schéma...)
6. Identification des acteurs : dans les extraits suivants remplace les « on » par un acteur clairement nommé. (D'après-toi, qui sont les différents « acteurs » désignés par « on »)

On [.....]m'amena une protégée de la sœur Röhmer, Martha Karabachian.

On [.....] donna au reste des habitants quatre heures pour quitter leurs maisons

On [.....]avait l'intention, maintenant, disaient-ils, d'employer les Arméniens à construire des routes et de les amener ainsi graduellement à Bagdad. Et lorsqu'on[.....] leur en demandait la raison, les zaptiehs expliquaient que c'était parce que les Arméniens étaient de connivence avec les Russes.

7. Sur l'axe suivant, retrouve les différentes étapes des événements relatés dans les témoignages ?



→niveau 1 : frise seule

→niveau 2 : frise + liste des éléments attendus

8. A partir de ce témoignage, comment pourrais-tu définir ce qu'est un génocide ?

9. A partir du document et de la chronologie, montre que le génocide est un processus qui s'inscrit dans un temps long et qui est organisé par l'Etat ottoman.

## Document collège

### Lettre datée du 12 juillet 1915 de la sœur L. Mohring, missionnaire allemande, décrivant son voyage de Bagdad aux passes de l'Amanus.

Deïr es-Zor

À Deïr es-Zor, une grande ville dans le désert, située à environ six jours de voyage (en voiture) d'Alep, nous trouvâmes le grand khan [bâtiment public affecté au regroupement d'une population] rempli d'Arméniens. Toutes les chambres, les terrasses, et les galeries étaient occupées par des Arméniens. La plupart étaient des femmes et des enfants, mais il y avait aussi un petit nombre d'hommes accroupis partout, où ils pouvaient trouver un peu d'ombre. [...] C'étaient des gens de Fournouz, un village voisin de Zeïtoun et de Marach. Entassés comme des troupeaux, ils paraissaient extrêmement tristes ; lorsque je m'informai s'il y avait des enfants de notre orphelinat à Marach, on m'amena une protégée de la sœur Röhmer, Martha Karabachian. Elle me fit le récit suivant de ce qui s'était passé : « *Un jour des gendarmes étaient venus à Fournouz et avaient arrêté un grand nombre d'hommes pour les enrôler dans l'armée. Ni eux, ni leurs familles ne savaient où on les emmenait. On donna au reste des habitants quatre heures pour quitter leurs maisons, en leur permettant d'emporter ce qu'ils pouvaient [...]. Ils durent partir dans le délai prescrit, sous l'escorte de soldats (zaptieh\*) sans savoir où ils allaient ni s'ils reverraient jamais leur village. [...] Après quatre semaines de marche très pénible, [ils] arrivèrent à Deïr es-Zor, via Marach et Alep. Ils y étaient déjà depuis trois semaines, enfermés dans un khan et ils n'avaient aucune idée de ce que l'on ferait d'eux. Ils n'avaient plus d'argent et les provisions fournies par les Turcs étaient tombées à presque rien. [...]*

Les zaptiehs qui les escortaient me dirent alors que depuis les massacres, les Arméniens nourrissaient une telle haine contre les Turcs que ceux-ci en avaient toujours peur. On avait l'intention, maintenant, disaient-ils, d'employer les Arméniens à construire des routes et de les amener ainsi graduellement à Bagdad. Et lorsqu'on leur en demandait la raison, les zaptiehs expliquaient que c'était parce que les Arméniens étaient de connivence avec les Russes.

« *Le lendemain, à la halte de midi, nous arrivâmes dans un grand camp d'Arméniens. [...] La majorité d'entre eux étaient couchés sur le sable brûlant sans aucune protection contre les ardeurs du soleil. Les Turcs avaient accordé un jour de repos à cause du grand nombre des malades. Il est tout à fait impossible de concevoir quelque chose d'aussi désolant qu'une telle foule en plein désert, dans ces conditions. [...] Lorsque nous arrivâmes le soir à un autre village, nous rencontrâmes encore un autre convoi du même genre. Cette fois, c'étaient des habitants de Zeïtoun. Ils avaient les mêmes souffrances indicibles et exprimaient les mêmes plaintes de la chaleur, du manque de pain, et des persécutions des Arabes. [...]*

De tels spectacles sont inoubliables et je les publie ici avec un pressant appel de secours. Beaucoup d'Arméniens peuvent être coupables et peuvent expier les fautes qu'ils ont commises, mais les pauvres femmes et enfants ont droit à notre assistance.

Lettre datée du 12 juillet 1915 de la sœur L. Mohring, missionnaire allemande, décrivant son voyage de Bagdad aux passes de l'Amanus. Publiée dans le journal allemand *Sonneaufgang* de septembre 1915. In *Le Traitement des Arméniens*, op. cit., document 71, p. 501-504.

## Différenciation

L'exercice est différencié en fonction des compétences des élèves. Pour les élèves les plus aptes à comprendre le texte et identifier les informations, on peut demander de repérer les deux témoins et de distinguer leurs propos respectifs (niveau 1). Cependant le document contient de nombreux noms propres (indications de lieux notamment) et un vocabulaire inconnu des élèves (khan, zaptiehs....). Deux autres niveaux peuvent être mis à disposition. Pour le niveau 2, le nom des 2 témoins est fourni aux élèves afin que le repérage des propos respectifs soit plus aisé. Pour les élèves

les moins bons lecteurs, chaque témoignage est distingué afin de faciliter l'identification des 2 témoins et donc des deux points de vue (niveau 3).

### Niveau 1

Qui témoigne ?		
Que dit le témoin ?		

### Niveau 2

Témoignage de sœur L. Mohring, infirmière allemande dans l'Empire ottoman	Témoignage de Martha Karabachian, jeune arménienne

### Niveau 3

Qui témoigne ? .....	Qui témoigne ? .....
<p>À Deïr es-Zor, une grande ville dans le désert, située à environ six jours de voyage (en voiture) d'Alep, nous trouvâmes le grand khan [bâtiment public affecté au regroupement d'une population] rempli d'Arméniens. Toutes les chambres, les terrasses, et les galeries étaient occupées par des Arméniens. La plupart étaient des femmes et des enfants, mais il y avait aussi un petit nombre d'hommes accroupis partout, où ils pouvaient trouver un peu d'ombre. [...]C'étaient des gens de Fournouz, un village voisin de Zeïtoun et de Marach. Entassés comme des troupeaux, ils paraissaient extrêmement tristes ; lorsque je m'informai s'il y avait des enfants de notre orphelinat à Marach, on m'amena une protégée de la sœur Röhmer, Martha Karabachian.</p> <p>Les zaptiehs qui les escortaient me dirent alors que depuis les massacres, les Arméniens nourrissaient une telle haine contre les Turcs que ceux-ci en avaient toujours peur. On avait l'intention, maintenant, disaient-ils, d'employer les Arméniens à construire des routes et de les amener ainsi graduellement à Bagdad. Et lorsqu'on leur en demandait la raison, les zaptiehs expliquaient que c'était parce que les Arméniens étaient de connivence avec les Russes.</p> <p>De tels spectacles sont inoubliables et je les publie ici avec un pressant appel de secours. Beaucoup d'Arméniens peuvent être coupables et peuvent expier les fautes qu'ils ont commises, mais les pauvres femmes et enfants ont droit à notre assistance.</p>	<p><i>Un jour des gendarmes étaient venus à Fournouz et avaient arrêté un grand nombre d'hommes pour les enrôler dans l'armée. Ni eux, ni leurs familles ne savaient où on les emmenait. On donna au reste des habitants quatre heures pour quitter leurs maisons, en leur permettant d'emporter ce qu'ils pouvaient. Ils durent partir dans le délai prescrit, sous l'escorte de soldats (zaptieh*) sans savoir où ils allaient ni s'ils reverraient jamais leur village.[...] Après quatre semaines de marche très pénible, [ils]arrivèrent à Deïr es-Zor, via Marach et Alep. Ils y étaient déjà depuis trois semaines, enfermés dans un khan et ils n'avaient aucune idée de ce que l'on ferait d'eux. Ils n'avaient plus d'argent et les provisions fournies par les Turcs étaient tombées à presque rien.</i></p> <p><i>Le lendemain, à la halte de midi, nous arrivâmes dans un grand camp d'Arméniens. La majorité d'entre eux étaient couchés sur le sable brûlant sans aucune protection contre les ardeurs du soleil. Les Turcs avaient accordé un jour de repos à cause du grand nombre des malades. Il est tout à fait impossible de concevoir quelque chose d'aussi désolant qu'une telle foule en plein désert, dans ces conditions. [...]Lorsque nous arrivâmes le soir à un autre village, nous rencontrâmes encore un autre convoi du même genre. Cette fois, c'étaient des habitants de Zeïtoun. Ils avaient les mêmes souffrances indicibles et exprimaient les mêmes</i></p>

	<i>plaintes de la chaleur, du manque de pain, et des persécutions des Arabes</i>
--	--

## Chronologie

En 1908 le CUP (comité union et progrès / mouvement Jeunes Turcs) accède au pouvoir. Cela suscite un espoir pour les Arméniens. Mais le CUP porte aussi l'idée de l'Etat Nation.

1912-1913 : défaite des guerres balkaniques et pertes de territoires. Les membres les plus radicaux du CPU prennent le pouvoir : mise en place d'une politique de stigmatisation et de boycott des entreprises et des commerces des Arméniens. L'image du traître se diffuse.

1<sup>er</sup> novembre 1914 : l'empire ottoman entre en guerre. Les Arméniens de 20 à 40 ans sont mobilisés et des réquisitions militaires sont organisées. C'est en réalité un pillage d'Etat des magasins, des entreprises des Arméniens.

25 février 1915 : les conscrits arméniens sont désarmés et versés dans des « bataillons de travail » avant d'être éliminés.

20-25 mars 1915 : décision d'exterminer les Arméniens prise lors de réunion du comité central unioniste. Il s'agit officiellement de déporter les traîtres.

Avril 1915 : les Arméniens sont présentés dans la presse comme les « ennemis intérieurs », des traîtres à la patrie. La presse relaye les accusations de complots. L'opinion est préparée.

24 avril 1915 : arrestation des élites arméniennes à Constantinople et dans des villes de provinces. Plusieurs centaines d'hommes sont arrêtés puis exécutés. Le ministre de l'intérieur Talat pacha a mis en place un comité spécial chargé de la gestion administrative et policière de l'opération

24 avril 1915 : décret du CUP : toutes les armes détenues par des particuliers doivent être déposées. Le décret vise les arméniens et permet de perquisitionner les maisons, les établissements scolaires, les églises. Les institutions arméniennes locales se soumettent au décret (refuser de coopérer avec les autorités les désignerait comme insurgés) mais sont conscientes de laisser la population désarmée face aux exactions.

Avril 1915 : dans les vilayets orientaux, les notables et les hommes adultes arméniens sont après une brève période d'internement exécutés dans des endroits isolés.

13 mai 1915 : le conseil des ministres décide officiellement de la déportation de la population arménienne (femmes, enfants, personnes âgées) des vilayets orientaux d'Erzerum, Van et Bitlis.

21 juin 2015 : L'ordre général de déportation de tous les Arméniens sans exception est transmis à tous les vilayets par le ministre de l'Intérieur Talât.

7 juillet 1915 : la direction de Direktorat pour l'Installation des tribus et des migrants étend la zone destinée à « accueillir » les déportés au sud et à l'ouest du vilayet de Mossoul (des régions désertiques où les chances de survie sont inexistantes).

Aout 1915 : l'immense majorité des 120 000 conscrits de la III<sup>e</sup> armée a été assassinée. Plusieurs dizaines de milliers d'Arméniens ont été tués sur place ou dans la périphérie de leur lieu d'origine. Des dizaines de milliers sont morts sur les routes.

D'avril à septembre : 306 convois de déportés rassemblant 1 040 782 Arméniens (principalement femmes et enfants) sont envoyés vers les régions arides de Syrie et de Mésopotamie. Seuls 15 à 20% des déportés des provinces orientales parviennent à destination. Les survivants entrent dans des camps de concentration où les conditions de vie sont épouvantables et la mortalité très élevée.

Septembre 1915 : 700 000 déportés arméniens survivent dans une vingtaine de camps de concentration de Syrie et de Mésopotamie.

22 février 1916, le ministre de l'Intérieur, Talat pacha ordonne la liquidation des derniers Arméniens encore présents en Anatolie ou dans les camps.

17 mars 1916 : liquidation des 40 000 internés du camp de concentration de Ras ul-Ayn

De mars à juillet 1916 : tuerie systématique de tous les survivants des camps de concentration

Juillet à décembre 1916 : extermination des 192 750 déportés regroupés à Deir ez-Zor

24 octobre 1916 : 2 000 orphelins du camp de Deir ez-Zor sont attachés deux par deux et jetés dans l'Euphrate.

30 octobre 1918 : L'amiral Calthorpe et Hüseyin Rauf Bey signent l'armistice de Moudros, entérinant la défaite de l'Empire ottoman.

10 août 1920 : Le traité de Sèvres stipule dans un article que le "gouvernement ottoman reconnaît" aux puissances Alliées le droit de poursuivre en jugement et de punir les responsables des massacres et déportations.

24 juillet 1923 : Traité de Lausanne annulant celui de Sèvres et créant une République turque réduite aux frontières de l'Anatolie et de la Thrace en Europe et de Constantinople devenue Istanbul. Les Arméniens sont interdits de retour. Une déclaration d'amnistie assure l'impunité aux massacreurs.

A la fin de la guerre, environ 700 000 arméniens ottomans ont échappé à la mort :

- en exil dans le Caucase russe, en Perse, en Bulgarie
- des arméniens qui ont échappés aux déportations dans les villes de l'ouest (Constantinople, Smyrne)
- des déportés ciliciens employés dans des entreprises militaires
- des femmes et des enfants enlevés par des turcs, des kurdes, des bédouins

On estime que 1.3 millions d'arméniens ont péri